

Anvers accepte – enfin – les Pavés de mémoire

■ La Métropole a changé d'avis sous l'impulsion notamment d'Herman Van Goethem et de... Bruno De Wever.

Depuis 2011, l'Association pour la mémoire de la Shoah (AMS) se battait pour qu'à l'instar de nombre de villes d'Europe, Anvers autorise aussi l'installation par leurs descendants de Pavés de mémoire en hommage aux héros et victimes de la Seconde Guerre. Sous l'impulsion du Forum der Joodse organisaties, le bourgmestre Bart De Wever (N-VA) s'était montré aussi inflexible que son prédécesseur Patrick Janssens (SP.A). Et voilà qu'on apprend que la Ville permettra finalement leur installation. Mieux : un formulaire d'inscription en ligne est même disponible sur le site de la ville.

Le tournant ? L'avis émis par une commission d'experts comprenant, outre le diplomate Jan Deboutte, les éminents historiens Herman Van Goethem, recteur de l'université d'Anvers et Bruno De Wever (UGand). Début juillet, le collège de Bart De Wever a décidé de suivre leurs recommandations qui prévoient aussi l'érection d'un monument dédié à tous ceux qui ont subi les affres des nazis.

Vingt-sept demandes en attente

L'AMS introduira très vite les demandes nécessaires aux poses dans le meilleur délai des 27 Pavés en attente et aidera ceux qui veulent lancer une démarche similaire. L'association va aussi contacter l'administration

d'Anvers afin d'organiser avec elle les cérémonies officielles d'inauguration des Pavés à poser comme de ceux placés sans autorisation, en impliquant les écoles et le tissu associatif local pour faire devoir de mémoire.

La pression populaire a aussi fait bouger les lignes ! Le 27 janvier 2018, Evelyn Fine, de Boston, avait expliqué à la presse qu'elle ramenait les sept Pavés qu'elle voulait faire placer en mémoire de ses proches au Memorial de l'Holocauste, à Washington.

La pétition et l'appel de Tony Susskind...

Une pétition bilingue avait aussi recueilli près de 8 000 signatures. Ensuite, le 11 février 2018, une équipe de l'AMS et l'artiste allemand Gunter Demnig, le concepteur des Pavés, dans un geste de désobéissance civile, scellaient sans autorisation deux pavés de mémoire devant les maisons anversoises d'un "enfant caché" gazé à 6 ans à Auschwitz et de la mère du résistant David Marka Szyfer.

La ville d'Anvers n'avait pas réagi alors que la question fut de plus en plus médiatisée. Enfin le 3 juin dernier, un Pavé de mémoire fut posé en souvenir de Maja Leja Susskind Gutgold par sa fille Tony Weber-Susskind (91 ans) – et sœur de feu David Susskind, le grand dirigeant communautaire juif belge – qui en 2016 avait déploré, dans "La Libre", le refus de la ville d'Anvers. A la suite des initiatives menées depuis 7 ans par l'Association pour la mémoire de la Shoah (AMS), la ville d'Anvers a enfin décidé de faire droit aux souhaits de ceux qui veulent poser des Pavés de mémoire.

Christian Laporte

"De Wever ne peut refuser mon hommage à ma mère [...] Et moi j'ai été chassée."

Tony Weber-Susskind

Dans "La Libre" du 16 juin 2016.